

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Title - Sujet MICROPLATE READER AND DISPENSER	
Solicitation No. - N° de l'invitation 39903-150219/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 39903-15-0219	Date 2014-12-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-219-9376	
File No. - N° de dossier HAL-4-73127 (219)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Richard, Linda K.	Buyer Id - Id de l'acheteur hal219
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5261 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 002

La présente modification vise à répondre à ce qui suit.

1. Réponses aux questions des soumissionnaires

Question 1: Le titre de la DDP mentionne un distributeur, mais il n'est pas mentionné dans les exigences obligatoires. Pouvez-vous clarifier?

Réponse 1: Aucun distributeur n'est requis pour le moment.

Question 2: Exigence obligatoire 1: « Lecteur à plusieurs modes de lecture comprenant la lecture de spectres de fluorescence (avec capacité de lecture supérieure et inférieure) et de spectres d'absorption dans l'ultraviolet et le visible. Capacités de FRET (fluorescence resonance energy transfer) et le luminescence souhaitables. » La capacité de luminescence devrait-elle être indiquée en tant qu'option? La capacité de FRET est une caractéristique normalisée de nos produits.

Réponse 2: Si la capacité de luminescence est facultative, veuillez l'indiquer dans votre proposition.

Question 3: Le client sait-il qu'il est impossible d'effectuer simultanément des lectures d'absorption et de fluorescence. La réalisation d'expériences sur la croissance des cellules est une application distincte (de la mesure de la fluorescence) à laquelle le lecteur de plaques servira.

Réponse 3: Oui, le client sait qu'il est impossible d'effectuer simultanément des lectures d'absorption et de fluorescence. La réalisation d'expériences sur la croissance des cellules est une application distincte (de la mesure de la fluorescence) à laquelle le lecteur de plaques servira.

Question 4: Notre système est équipé de vrais monochromateurs qui offrent une gamme de fluorescence plus large que celle du ClarioStar demandé dans le présent appel d'offres. Est-ce acceptable?

Réponse 4: L'expression « vrais monochromateurs » n'est pas claire. Existents-ils de vrais et de faux monochromateurs dans l'industrie, ou s'agit-il simplement de différentes technologies pour sélectionner les longueurs d'onde? Veuillez préciser afin que nous puissions répondre adéquatement à votre question.

Question 5: Exigence obligatoire 5: « Capacité basée sur des filtres conservée (en plus de la capacité basée sur LVF) pour une utilisation potentielle pour des épreuves spécialisées nécessitant

une longueur d'onde très spécifique. » Notre système de pointe fondé sur un monochromateur effectue des essais spécialisés avec des longueurs d'onde exactes. Est-ce acceptable?

Réponse 5: Oui. L'instrument fonctionne-t-il exclusivement au moyen de monochromateurs ou offre-t-il une option permettant d'utiliser des filtres pour les longueurs d'onde sélectionnées? Veuillez l'indiquer dans votre soumission.

Question 6: Exigence obligatoire 6: « Largeur de bande réglable en continu de 10 à 100 nm.» Notre appareil permet de couvrir une largeur de bande de 2,5 à 20 nm, ce qui est absolument nécessaire pour quantifier l'ADN avec précision et constitue une plage supérieure pour le rapport signal-bruit. Toute valeur au-delà de 20 nm n'est pas nécessaire et est contre-indiquée dans le cadre d'essais multiplex.

Réponse 6: Le client prend note du commentaire, mais puisque l'entrepreneur n'a pas posé de question, il ne peut pas donner de réponse.

Question 7: Exigence obligatoire 7: «Exploitation assistée par ordinateur, y compris un logiciel d'analyse des données (de préférence facile d'utilisation). «Un ordinateur devrait-il être indiqué en tant qu'option?

Réponse 7: Non.

Question 8: Pouvez-vous expliquer le besoin d'avoir une largeur de bande réglable d'au plus 100 nm à l'exigence obligatoire 5? Avoir une largeur de bande de cette envergure mine les besoins spécifiques énoncés à l'exigence obligatoire 4.

Réponse 8: La largeur de bande réglable offre au client plus de souplesse pour les applications qui requièrent l'utilisation de fluorochrome avec de grandes longueurs d'onde d'excitation ou d'émission. Ainsi, elle permet de répondre à des besoins de spécificité, lorsqu'une bande étroite est requise, et à des besoins d'élaboration de méthodes, lorsqu'une grande largeur de bande est requise.

Question 9: La technologie LVF est un terme utilisé par une seule entreprise, ce qui élimine tous les autres fabricants. La DDP peut-elle être modifiée de manière à exclure cette spécification? Dans la négative, veuillez justifier pourquoi un quel fabricant peut se conformer aux spécifications écrites.

Réponse 9: L'utilisation de la technologie LVF est explicitement incluse, car elle décrit la technologie voulue par le client, mais une technologie équivalente ayant la même souplesse et la même gamme de longueurs d'onde est tout à fait acceptable. Autrement dit, la technologie LVF ou une technologie équivalente sera acceptée.

Question 10: Nombre de puits par plaque....Je n'ai jamais entendu parler de plaques à 192 puits. Est-ce pour que les gens fassent la lecture de la moitié d'un puits à 384 plaques?

Réponse 10: Nous n'envisageons pas utiliser de plaques à 192 puits. Il s'agit d'une erreur.

Question 11: Est-ce qu'une largeur de bande fixe inférieure à 8 nm est acceptable?

Réponse 11: Non

2. Sous annexe A Besoin - Exigence obligatoire 2:

Supprimer: en entier

Insérer: Capacité de lecture de multiples formats de plaques, dont des plaques à 6, 12, 24, 48 ou 96 puits.

3. Sous annexe A Besoin - Exigence obligatoire 4:

Supprimer: en entier

Insérer: Monochromateurs linéaires à longueur d'onde d'excitation ou d'émission variable (LVF) ou technologie équivalent en vue d'une utilisation potentielle dans le cadre d'essais spécialisés nécessitant une longueur d'onde extrêmement précise.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées,